

RENAULT

CERTIFICAT DE CONFORMITE CE
VEHICULES COMPLETS N1

Pierre JACQUEMOT

Je soussigné,
certifie par la présente que le véhicule

0.1. Marque : RENAULT
0.2. Type : W
Version : RFX9K
Variant : A66TA1PBHAF0
Version : KANGOO

0.2.1. Dénominations(s) commerciale(s) :
0.2.3.1. Identifiants (le cas échéant) :
0.2.3.2. Identifiant de la famille d'interpolation :
0.2.3.3. Identifiant de la famille ATCT :
0.2.3.4. Identifiant de la famille PENS :
0.2.3.5. Identifiant de la famille de matrices de résistance :
à l'avancement sur route :
0.2.3.6. Identifiant de la famille de systèmes à régénération périodique :
0.2.3.7. Identifiant de la famille d'essais d'émissions par évaporation :
0.4. Catégorie du véhicule : N1
0.5. Raison sociale et adresse du constructeur : RENAULT s.a.s.
13-15 Quai Alphonse Le Gallo
92100 Boulogne-Billancourt
France

IP-61A2AGDTL4A_000-VF1-0
AT-61A_1461D_A_000-VF1-0
9-VF1-D18
RL-61ATL4A_260_000-VF1-0
PR-1715K9K_6TD_000-VF1-0
NI

0.6. Emplacement et méthode de fixation des plaques réglementaires :
Plaque sur l'entourage de la porte droite au-dessus ou au-dessous de la gache

Emplacement du numéro d'identification du véhicule :
Marquage à froid sur la partie avant du support moteur, coté droit

0.9. Nom et adresse du mandataire du constructeur :
(le cas échéant)

0.10. Numéro d'identification du véhicule : VF1WF000X68254090
0.11. Date de construction du véhicule : 08/10/2021
est conforme à tous égards au type décrit dans

La réception
Délivrée le : e2*2007/46*0006*49
31/05/2021

Le véhicule peut être immatriculé à titre permanent dans les Etats membres dans lesquels la conduite est à et qui utilisent les unités pour indicateur de vitesse, compteur kilométrique

: Droite
: Métriques

Guyancourt
P. JACQUEMOT

08/10/2021

Chef du service 'Homologation Officielle'

-2. Véhicules électriques purs et véhicules hybrides rechargeables de l'extérieur
Consommation d'énergie électrique (pondérée, conditions mixtes) :
Autonomie en mode électrique :
Véhicule pourvu d'éco-innovations : Oui
3.1. Code général de la ou des éco-innovations : e9 29
3.2. Emissions de CO2 éparagées totales dues aux éco-innovations

3.2.1. Emissions éparagées NEDC (le cas échéant) : GPL/GM/Ethanol :
Essence / Diesel :
3.2.2. Emissions éparagées WLTP (le cas échéant) : GPL/GM/Ethanol :
Essence / Diesel : 0,8 g/km

4. Tous systèmes de propulsion hors véhicules électriques purs, selon le règlement (UE 2017/1151) (le cas échéant)

Valeurs WLTP Essence / Diesel Emissions de CO2
Phase basse 161 g/km
Phase moyenne 140 g/km
Phase haute 135 g/km
Phase extra-haute 177 g/km
Combinées 154 g/km
Pondérées, combinées : Emissions de CO2
Valeurs WLTP GPL/GM/Ethanol :
Phase basse :
Phase moyenne :
Phase haute :
Phase extra-haute :
Combinées :

5. Véhicules électriques purs et véhicules hybrides rechargeables de l'extérieur selon le Règlement (EU) 2017/1151 (le cas échéant)
5.1 Véhicules électriques purs (le cas échéant)
Consommation d'énergie électrique :
Autonomie en mode électrique :
Autonomie en mode électrique (ECAC, pondéré) :
Autonomie en mode électrique (EAER) :
Autonomie en mode électrique en ville (EAER ville) :
Divers :

5.2. Véhicules hybrides rechargeables de l'extérieur (le cas échéant)
Consommation d'énergie électrique (ECAC, pondéré) :
Autonomie en mode électrique (EAER) :
Autonomie en mode électrique en ville (EAER ville) :

50. Réceptionné selon les exigences en matière : Non
de conception applicables pour le transport de matières dangereuses du règlement n°105 de l'ONU de la Commission économique pour l'Europe des Nations Unies
51. Véhicules à usage spécial désignation :
conformément à l'annexe I, partie A, point 5.
52. Remarques (*)

05: (*) 4688 mm
07: (*) 1836 mm
35: (*) 195/65 R15 (95)H, 6.00 J 15 - 44
35: (*) 195/65 R15 (95)T, 6.00 J 15 - 44
35: (*) 195/65 R15 (95)V, 6.00 J 15 - 44
44: (*) en option
44: (*) E7 55R01 1203 - E7 55R01 1204
Non

Liste des pneumatiques: paramètres techniques

Véhicule équipé d'un système radar de courte portée dans la bande des 24 GHz

